



DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13/02/2023

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 14

Présents : 9

Nombre de suffrages : 12

Date de convocation
01/02/2023

Date d'affichage
01/02/2023

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

.....

et publication du :

15/02/2023

L'an deux mille vingt-trois, le treize février, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. GILLAUX Pascal.

Etaient présents :

M. BERTHE Laurent, M. BERTOLUTTI Didier, M. BISSEUX Bruno, M. GILLAUX Pascal, Mme LAMBERT Pascale, Mme LARCHER Mireille, Mme LECLERCQ Karine, M. METZ Christophe, Mme RAGUET Sandrine

Procuration(s) :

Mme GUENET Monique donne pouvoir à Mme LARCHER Mireille, Mme PAILLIOT Sandrine donne pouvoir à Mme LECLERCQ Karine, M. LEVENT Jean-Marc donne pouvoir à M. GILLAUX Pascal

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :

Mme ENGRAND Emeline, Mme GUENET Monique, M. LEVENT Jean-Marc, Mme PAILLIOT Sandrine, Mme TEDESCHI Marie

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme RAGUET Sandrine

2023-01 : APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1er DECEMBRE 2022

Monsieur le Maire invite l'assemblée à approuver le procès-verbal du Conseil municipal du 1er décembre 2022.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE le procès-verbal du Conseil municipal du 1er décembre 2022.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.

Fait à FROMELENNES

Le Maire

Le Secrétaire de séance,



Mairie de Fromelennes
18 Rue des écoles 08600 FROMELENNES

Tél : 03.24.42.00.14 Fax : 03.24.42.37.56 Courriel : fromelennes@wanadoo.fr